



Département d'évaluation des établissements  
Département d'évaluation des formations

**Monsieur Morgan LABAR**  
Directeur de l'ESA d'Avignon  
[morgan.labar@esaavignon.fr](mailto:morgan.labar@esaavignon.fr)

Réf : PG/2023-007

Paris, le 24 janvier 2023,

**Affaire suivie par :**  
**Viviane Renault**  
Chargée de projet  
Viviane.renault@hceres.fr  
T : 33 (0)1 55 55 61 28

Monsieur le Directeur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les rapports d'évaluation de votre établissement et de ses formations dans **leur version provisoire**.

Si vous constatez des erreurs factuelles, des défauts de compréhension, des omissions, des formulations impropres, des assertions mal fondées ou encore des mentions pouvant entraîner un risque concurrentiel, voire juridique avéré pour votre établissement, nous vous serions reconnaissant de les porter à notre connaissance, dans un document spécifique, avant le **6 février 2023**.

Celles-ci seront transmises au président du comité et aux experts à qui il revient d'apprécier s'il y a lieu de les prendre en compte dans les rapports.

Vous serez ensuite destinataire des rapports dans leur version définitive. C'est sur celle-ci que vous serez invité à formuler vos observations qui seront annexées aux rapports.

Par ailleurs, nous vous rappelons que le projet de votre offre de formation sera évalué au printemps prochain. Vous recevrez d'ici peu un courrier vous précisant le calendrier et les modalités de cette évaluation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pierre Glaudes  
Directeur du département d'évaluation  
des établissements

Lynne Franjé  
Directrice du département d'évaluation  
des formations